

Programme de politique générale 2013 – 2019 – CPAS de Jette

Chers Conseillers,

A l'heure de procéder à l'adoption du premier budget de notre nouveau Conseil, c'est un honneur pour moi de vous présenter ma déclaration de politique générale qui constitue la colonne vertébrale de mon projet en tant que Présidente du CPAS au cours de cette législature.

Je tiens à souligner avant tout, chers membres du Conseil, que j'ai bien l'intention de travailler avec vous de façon active et constructive durant les années qui viennent. Comme nous avons déjà pu le faire pour l'adoption des nouvelles lignes de conduite du CSSS par exemple, je souhaite travailler efficacement avec la majorité, et loyalement avec l'opposition. Je serai une présidente à l'écoute de l'ensemble des membres du conseil, où chacun se verra traité avec respect et attention. Pour autant, c'est bien le projet de la majorité politique que je viens défendre devant vous, et dont je vous livre ici les grands axes.

Je vous parlerai des projets, mais aussi des moyens que je compte développer pour les mettre en œuvre. Ainsi, les futurs engagements en personnel visant à soutenir ma politique seront détaillés au fur et mesure de la note.

De même, les impacts budgétaires de ces projets seront présentés dans les détails, en précisant d'emblée que nous avons privilégié pour 2014, en bonne entente avec le Bourgmestre, la confection d'un budget « réalité » visant à coller au plus près des dépenses constatées dans les comptes des années précédentes.

Vous verrez notamment que le montant de la dotation communale prévu à l'exercice 2014, qui s'élève à 9.476.133,83 €, est inférieur de 550.000 € par rapport au plafond d'intervention (10.026.133,83 €) repris au plan de financement 2013-2015 des trésoreries communales auquel le Conseil de l'action sociale a souscrit. On note par ailleurs une diminution de 214.040,17 € par rapport au budget initial de 2013 (soit 2,21 % en moins), tout ceci, je tiens à vous rassurer, sans empiéter sur les capacités d'intervention sociale du CPAS.

La diminution prévue repose principalement sur une rationalisation des frais de fonctionnement et de personnel, ainsi que sur une légère diminution du montant des prestations sociales (diminution de 106,665,88 € en impact net sur le RI par rapport au budget 2013), qui reste néanmoins confortable comparé aux derniers comptes en date et aux prévisions de la comptabilité de l'exercice en cours.

A ce titre, il faut noter que l'augmentation exponentielle et spectaculaire des besoins sociaux prédite depuis plusieurs années, et donc systématiquement budgétisée, n'a pas eu l'impact annoncé sur les exercices des années précédentes. Nous resterons bien entendu particulièrement attentifs à l'évolution de cette question.

Mais revenons à nos projets, et pour commencer je voudrais évoquer les perspectives d'évolution interne, puisqu'il est évident que je souhaite doter le CPAS d'une administration efficace, performante, et à la pointe de ce qu'on est en droit

d'attendre d'un service public moderne. C'est la raison pour laquelle je mettrai au cours de mon mandat beaucoup d'énergie, en bonne collaboration avec la Secrétaire du CPAS et l'ensemble de l'administration, pour améliorer le service au citoyen ainsi que le fonctionnement interne.

Le CPAS continuera à investir en 2014 dans la modernisation de son administration et dans l'optimisation de ses ressources humaines en fonction des besoins sociaux de sa population. Ceci sans pour autant augmenter les coûts y afférents, ni en engageant à tour de bras, puisque comme vous le verrez les nouveaux engagements seront limités, mais bien en « réorganisant » et en redynamisant son potentiel existant.

Cette vision se traduira par des changements dans la manière de fonctionner du personnel. Une (ré)allocation de personnel sur base de leurs compétences, une plus grande flexibilité (décloisonnement) au niveau des services, un meilleur investissement dans la formation et une réelle responsabilisation des agents seront les objectifs cibles dans le management du personnel en 2014.

A ce titre, l'adoption du nouvel organigramme au mois d'août dernier a constitué une première étape essentielle vers une modernisation de la politique du personnel du CPAS, qui sera appréhendée sous un angle beaucoup plus transversal. Nous nous efforcerons dans les prochaines années à faire vivre ce nouvel outil pour coller au mieux aux besoins de notre institution.

Afin de soutenir ces objectifs en terme administratifs, le budget 2014 prévoit l'engagement d'un juriste niveau B ½ temps ainsi que d'un niveau C ½ temps au département des affaires générales.

De même, la mise en place d'un outil informatique digne de ce nom, en collaboration avec la Commune, constituera une priorité absolue pour une gestion optimale de l'ensemble des matières traitées par notre administration. Le travail est déjà en cours, et se poursuivra au cours de l'année 2014 par la mise en place d'une équipe IT et des services IRISnet proposés par le CIRB pour un montant de 207.971,89 € inscrits au budget du CPAS, montant qui couvre également les frais de maintenance de l'outil actuel par le CIRB et le développement d'un site internet de qualité, qui sera intégré au nouveau site de la Commune.

Je tiens encore à mettre en avant la volonté conjointe du CPAS et de la Commune de multiplier les collaborations dans divers domaines afin de réaliser des économies d'échelle (comme par exemple en matière d'informatique comme évoqué plus haut), en matière de communication (participations régulières aux publications du Jette Info) ou encore dans le cadre des politiques sociales jettoises, j'y reviendrai.

Mais attardons-nous sur la politique sociale du CPAS proprement dit.

Avant tout, je tiens prioritairement à assurer un traitement équitable et transparent de toutes les demandes adressées à notre Centre. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé dès mon arrivée, la révision des lignes de conduite afin de les rendre plus claires, et facilement applicables pour l'ensemble des travailleurs sociaux (ainsi que les membres du Conseil).

Au-delà des prescrits légaux relatifs à l'octroi des revenus d'intégration, qui seront bien entendu maintenus, j'ai tenu à mettre l'accent sur l'aide aux familles notamment grâce à une augmentation du budget dédié aux aides ponctuelles (+ 34.000 €), qui pourra notamment être utilisé dans le cadre du soutien aux activités extrascolaires des enfants des usagers du CPAS.

En effet, nous sommes persuadés que la participation aux activités d'organisations telles que les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse, les cours de musique etc, contribuent à l'épanouissement des jeunes et à leur formation et éducation au travers de valeurs que ne peuvent leur offrir leur environnement habituel. La participation à ce type d'activités permet aussi aux parents de souffler un peu, de trouver du temps pour les affaires du ménage, ou encore pour la recherche d'un emploi. Pour toutes ces raisons, je souhaite faire du soutien aux activités extrascolaires une priorité pour les années à venir.

Concernant l'aide aux familles, je suis particulièrement attachée au soutien des personnes âgées, et des personnes en perte d'autonomie ou isolées. Pouvoir accueillir les seniors dans un encadrement de qualité, que ce soit au sein du Home Iris, ou bien dans une autre institution, est une exigence incontournable à notre époque, et j'y reviendrai plus tard. Pour autant, je suis convaincue qu'il faut tout faire pour permettre aux seniors de poursuivre leur vie le plus longtemps possible dans leur environnement personnel.

C'est pourquoi le service d'aide à domicile fera l'objet de toute mon attention, j'ai d'ailleurs prévu l'engagement d'une personne supplémentaire (½ temps) pour faire face à l'augmentation des demandes, liée à l'évolution de la démographie et des structures de notre société. D'autres mécanismes de soutien existent déjà dans le domaine de l'aide à domicile, et j'ai l'intention de développer les collaborations et les synergies avec ces initiatives pour améliorer l'offre dans notre Commune.

Au niveau de la maison de repos du CPAS, j'ai aussi l'intention d'améliorer l'encadrement des pensionnaires, que ce soit au niveau des animations que de la qualité des soins. A ce titre, le budget 2014 prévoit l'engagement d'un kinésithérapeute ½ temps qui s'ajoute aux derniers engagements réalisés en 2013.

J'ai également l'intention de développer un projet d'appel au volontariat encadré, qui viendrait en appui de structures d'accompagnement et d'animation existantes aujourd'hui à la maison de repos IRIS. Si nous avons suffisamment de réponses, nous pourrions étendre l'action des bénévoles à d'autres domaines sociaux en dehors de la maison de repos.

Je souhaite encore améliorer l'accès à l'information des seniors, projet que je compte développer conjointement avec la commune, par exemple via la mise en place d'un point de contact facilement accessible et identifiable.

En matière d'aide aux ménages, j'ai pu constater après quelques mois à la tête du CPAS, qu'un grand problème récurrent auquel sont confrontés nos usagers est celui du surendettement, et de la perte de repères en matière budgétaire. Pour tenter d'atténuer ce phénomène, je compte accentuer nos efforts en matière de guidance budgétaire, qui deviendra obligatoire en fonction des aides octroyées par notre

Centre. Si la collaboration avec l'armée du salut sera poursuivie et accentuée, nous miserons davantage en interne sur le suivi de médiations à l'amiable, le renforcement des mécanismes de guidance budgétaire, et l'organisation de cours à destination des usagers pour la confection et la tenue d'un budget cohérent. Les procédures de médiation judiciaire par contre ne seront plus prises en charge en interne.

Pour autant, nous ne parviendrons pas à peser efficacement sur la problématique du surendettement si nous ne renforçons pas notre politique de prévention et de diminution des coûts liés aux dépenses d'énergie de nos usagers.

C'est la raison pour laquelle la majorité actuelle a l'intention de développer une « cellule énergie » au sein du service social, dont les missions seront entre autre de servir de référent pour l'ensemble des travailleurs sociaux du CPAS, d'effectuer un travail de prévention pour les cas problématiques, via des études de consommations ou la réalisation d'audits énergétiques, de mettre en place des mesures préventives, de proposer l'intervention du CPAS pour le remplacement d'installations énergivores, de participer aux formations dans le domaine, ou encore de représenter le CPAS de Jette à l'extérieur (notamment à la Justice de paix – j'ai d'ailleurs récemment eu un entretien très constructif avec la nouvelle Juge de paix compétente sur le canton de Jette).

Pour réaliser ces objectifs, la cellule qui vient d'être créée accueillera un premier élément au début de l'année 2014, et pourra s'étoffer en fonction des besoins au cours des années suivantes.

Dans la même optique, le service social sera amené dans le courant de la législature à constituer en son sein une « cellule logement » qui prendra en charge les questions liées à l'information des usagers sur les droits et devoirs des locataires et propriétaires, à la recherche d'un logement, au traitement des demandes de garantie locative, ou encore à la gestion des plans de paiement avec les propriétaires. De façon plus proactive, cette cellule pourra également s'occuper de la gestion préventive des expulsions, ou des contacts avec les maisons d'accueil. Elle aura aussi pour mission d'assurer les contacts avec le Foyer Jettois et l'AIS, avec qui nous avons d'ores et déjà convenu d'accentuer les collaborations.

Comme vous le voyez, mon objectif est de privilégier au sein du service social la constitution d'un système de référents pour certaines matières bien spécifiques (je pense aussi à ce qui a trait à la législation sur le statut des étrangers – matière particulièrement complexe). Tout en privilégiant pour les travailleurs sociaux de première ligne le maintien d'un profil polyvalent, ceux-ci seront amenés à se concerter avec les référents pour ces questions plus pointues.

Dans cette optique, l'engagement d'un AS ½ temps au sein du service social a pour objectif de compenser dans un premier temps la mise à disposition de certains travailleurs pour des formations ou du travail de fond sur ces matières.

J'ai également demandé de prévoir le budget pour l'engagement d'un autre AS ½ temps au service social, pour lancer un concept qui me tient fortement à cœur, à savoir la maison sociale.

Dès mon entrée en fonction, j'ai souhaité que le CPAS soit un lieu ouvert, pas uniquement dédié aux allocataires, mais aussi destiné à accueillir toutes les demandes en matière sociale, et fournir une aide générale ou une information, réorienter les demandeurs vers les services ad hoc, les écouter dans leurs projets ou leurs problèmes d'ordre divers. Nous débiterons avec un ½ temps, pour augmenter la capacité d'accueil en fonction des besoins.

C'est aussi dans l'optique de la maison sociale que j'ai décidé, après évaluation par les services du CPAS, de maintenir la permanence juridique dans les formes actuelles, car nous avons aussi un rôle à tenir dans ce domaine.

Venons-en à l'un des axes de notre politique sociale qui m'est le plus cher, à savoir celui de l'insertion socio-professionnelle. Avec la majorité, j'ai la volonté d'accentuer les efforts et les moyens pour le développement d'une politique de formation et d'activation de nos usagers sur le marché de l'emploi. En effet, si je suis la première à rappeler que tout allocataire social qui dispose de droits, a également des obligations, il revient aussi au pouvoir public de prendre ses responsabilités pour mettre à leur disposition les outils indispensables à la réalisation de ces objectifs.

Les formations actuellement organisées seront poursuivies et développées, avec notamment un effort particulier pour les cours d'alphabétisation (dont la première session sera organisée prochainement). Au-delà de ça, je compte accentuer les cours de langue ainsi que les formations portant sur les métiers en pénurie, pour augmenter les chances de nos usagers sur le marché de l'emploi. C'est pourquoi un montant de 40.000 € supplémentaire a été inscrit au budget de 2014 sur fonds propres, et nous tenterons d'accentuer encore ces efforts dans les années à venir, sur base d'une évaluation des résultats obtenus.

Par ailleurs les efforts pour la mise à l'emploi des articles 60 seront poursuivis, avec comme objectif pour 2014 d'atteindre le nombre de 200 postes qui sont budgétisés au budget. L'engagement d'un agent supplémentaire pour le PEF est destiné à soutenir cet objectif.

Toujours en matière d'ISP, je compte poursuivre et développer les collaborations avec Actiris, Atrium et la maison de l'emploi, ainsi que le VDAB et Bruxelles-formation.

Nous souhaitons également poursuivre les efforts visant la réduction de la fracture numérique, notamment en collaboration avec la Commune et le Foyer jettois, ou via la participation à d'éventuels appels à projets.

Pour conclure ce chapitre sur l'aide sociale, je serai particulièrement attentive aux conclusions des assises sociales organisées dans les prochains mois, à l'initiative de l'Echevine des affaires sociales et en collaboration avec le CPAS. Ces réunions organisées avec les acteurs de terrains ont pour objectif de définir les grandes lignes des besoins en matière sociale sur le territoire jettois. A cette occasion, le CPAS animera un atelier consacré à la politique de l'aide alimentaire à Jette, qui se posera notamment la question de l'opportunité de la création d'une épicerie sociale à Jette. Nous verrons quelles en seront les conclusions.

Je terminerai cette déclaration avec un point sur les investissements programmés pour les années à venir, sujet non négligeable vous en conviendrez.

Comme vous le savez, depuis plus de 20 ans, un projet de rénovation et d'extension de la maison de repos du CPAS est sur la table, mais tarde à se concrétiser. Si bien qu'il est devenu urgent aujourd'hui, vu l'état des installations actuelles, de passer des paroles aux actes. Le CPAS a récemment obtenu un permis d'urbanisme, et mon intention est bien de le mettre en œuvre. Dès début 2014, je lancerai un marché de travaux qui portera sur la construction d'une nouvelle aile, la rénovation des parties existantes, et la réalisation des abords du bâtiment pour un montant de 10.500.000 € subsidiables. La réalisation de ces travaux est pour la majorité une priorité absolue en matière d'investissement.

Un autre grand projet vise à améliorer les conditions d'accueil du CPAS, tant pour les usagers que pour les travailleurs. Si l'installation d'un système de ticketerie électronique constitue déjà un réel progrès, un projet plus global de réaménagement de l'accueil sera lancé dès l'année prochaine avec, dans un premier temps, la désignation d'un architecte. C'est pourquoi un montant de 561.033,55 € a été inscrit au budget 2014.

D'autres investissements sont prévus, comme l'aménagement des garages et le développement d'un parking vélo (50.000 €), l'acquisition de 2 E-scooter (5.000 €), l'installation d'une grille automatique à l'entrée du site (40.000 €), la gestion des déchets et l'acquisition et installation de containers semi-enterrés (30.250 €), le renouvellement de mobilier pour les résidents (40.000 €), ou encore l'entretien et la réparation de la façade en bois pour 25.000 €.

Nous aurons l'occasion de fournir plus de détails sur ces projets d'investissement lors de leur présentation au sein de ce Conseil.

Enfin, pour les aspects relatifs à la politique de bien-être au travail, à laquelle j'accorde également beaucoup d'importance, je vous renvoie à ma note de politique générale en la matière présentée à l'occasion du CCB/CPPT du 19 septembre dernier.

Chers conseillers, avec cette déclaration de politique générale j'espère vous avoir donné un bon aperçu du programme que je compte mettre en œuvre avec l'appui du Conseil, et vous avoir convaincu de son caractère ambitieux. Je crois en effet que c'est à force de travail et de volonté que nous élèverons cette institution à un niveau digne des missions qui lui sont confiées !

Je suis persuadée que nous pourrons réaliser ensemble ce très beau projet !

Brigitte De Pauw
Présidente du CPAS de Jette